

Atelier de l'expertise publique

contrôles de connaissances et examens terminaux de la session 1 et de la session 2, ainsi que des sessions de rattrapages, pourront se dérouler en mode distancié.

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Composante : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique

Présentation

Ce cours est dédié à l'analyse Law & Economics appliquée, et s'intéresse à ses dimensions pratiques. Les étudiants ont la possibilité de travailler sur des cas concrets sous la direction d'experts de l'administration et d'institutions publiques, qui partagent leur propre expérience sur des cas similaires auxquels ils ont été confrontés ou qu'ils ont eu à expertiser, dans le domaine de droit de la concurrence, des litiges, de la compliance etc.

Parmi les experts qui sont venus régulièrement animer l'atelier dans les années passées, notons: Etienne Pfister (Economiste-chef à l'Autorité de la Concurrence), Julien Pramit (service statistique du Ministère de l'Intérieur).

Évaluation

Session 1 et 2 : Une épreuve écrite (devoir à la maison, ou note de synthèse, ou examen terminal selon l'intervenant professionnel).

Prise en compte de la situation sanitaire :
Si, pour tenir compte de la situation sanitaire, des restrictions ou des contraintes sont imposées à l'Université Paris Nanterre ou à l'UFR SEGMI, tout ou partie des épreuves,